



HAL
open science

L'argent, le nerf de la guerre des pères

Marine Quennehen

► **To cite this version:**

Marine Quennehen. L'argent, le nerf de la guerre des pères. Communication pour la journée doctorale de l'INED, May 2017, Paris, France. hal-03100317

HAL Id: hal-03100317

<https://hal.science/hal-03100317>

Submitted on 20 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication pour la journée doctorale de l'INED
10 mai 2017

L'argent, le nerf de la guerre des pères

Introduction

Les études encore rares sur la paternité en France montrent les nombreux changements sociétaux tels que la "redéfinition des rapports de genre et l'évolution du contenu juridique et social des relations entre pères et enfants" (Martial, 2012, p. 105). Le terme de "nouveaux pères", récurrent dans les ouvrages du XXI^{ème} siècle conduit à envisager la paternité comme une co-responsabilité envers toutes les tâches sans distinction avec les mères. Ces normes contemporaines de la « bonne » paternité, loin d'être également partagées par les différents milieux sociaux, tendent à disqualifier voire à invisibiliser les pères issus des milieux les moins favorisés qui peinent à s'y conformer.

S'approchant de la fin de mon enquête de terrain, cette journée doctorale est pour moi l'occasion de faire un point sur mes données.

Aux prémices de mon étude, j'étais largement influencée par la notion d'engagement paternel¹ et de "nouveaux pères". Sans pour autant remettre en question la pertinence de ces notions, il m'a fallu me rendre à l'évidence que l'aspect central pour mes enquêtés se situait d'abord à un autre niveau, celui d'être avant tout un pourvoyeur, capable de prendre en charge les besoins de sa famille. Le rôle de pourvoyeur toujours traditionnellement intégré au rôle du père et dans la définition de la masculinité (Henchoz, 2008) semblait avoir pris une moindre importance au profit d'autres rôles plus relationnels. Pendant longtemps, les sociologues ont peu abordé la signification sociale de l'argent dans la famille, le percevant comme un "instrument de la rationalisation du social" (Godbout et Charbonneau, 2009) incompatible avec les valeurs de don et de solidarité. Grâce aux études sur les échanges transnationaux, l'argent a pu reprendre toute sa place dans l'analyse des relations (Coe, 2011).

Il existe des études sur l'argent dans la famille, avec l'exemple du rapport d'Agnès Martial pour la CNAF qui montre comment l'argent cristallise les tensions, confortant des affections et contribuent à maintenir des formes de relations dans les familles recomposées après divorce (Martial, 2002). A la différence de son enquête, les hommes que j'ai rencontrés sont essentiellement issus des classes populaires et ont connu des parcours précaires. A cela s'ajoute qu'ils sont pris en charge dans une institution. Ce qui nous intéresse n'est pas de savoir quelle est leur participation financière et qui la détermine, mais plutôt le sens que prend l'argent dans la relation à l'enfant et ce qu'il symbolise pour ces pères.

Avant d'entrer dans l'analyse, je présenterai succinctement ma méthodologie d'enquête.

¹ Cette notion se définit en trois dimensions : la paternité à travers la responsabilité assumée par le père dans le soin et l'éducation de l'enfant, le temps consacré aux interactions directes, de nature ludique, affective et social et enfin la disponibilité du père envers l'enfant (Allard et Binet, 2002 ; Lamb et al., 1987).

La méthodologie de l'enquête

Cette communication se fonde sur un travail de doctorat en cours sur la paternité et les relations aux proches des hommes incarcérés en prison et accueillis en centre d'hébergement. Ces deux institutions se distinguent par leur fonctionnement et leur population. La prison a la particularité de séparer les détenus du reste de la société indépendamment de leur volonté. Les règles et contraintes sont nombreuses, laissant une marge de manœuvre faible aux individus. Le centre d'hébergement n'a pas une fonction coercitive. Il a pour mission d'accueillir des personnes en situation de grande exclusion et bien souvent de détresse psychique avec pour certains des troubles psychiatriques avérés. Les professionnel.le.s les accompagnent dans les démarches d'insertion, de soutien dans la vie quotidienne, d'accès aux droits, aux soins, à la citoyenneté et à la culture avec pour but de les aider à recouvrer leur autonomie. Les résidents ont généralement connu un délitement des liens sociaux sur le temps long. Théoriquement leurs possibilités d'actions sont plus favorables, pourtant ils semblent davantage en difficulté.

Pour cette communication je ne m'intéresserai qu'au centre d'hébergement.

Pendant un peu plus d'un an j'ai rencontré 19 hommes en moyenne deux fois dans deux centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), un mixte et un non mixte. Le choix des enquêtés s'est fait grâce à l'aide des professionnels socio-éducatifs avec pour consignes qu'ils soient pères et ne soient ni demandeur d'asile, ni dans l'attente d'une régularisation, ce qui aurait rendu mon échantillon encore plus hétérogène. En dehors des professionnels, certains résidents rencontrés dans les espaces communs ont motivé leur demande pour participer à mon enquête. J'ai donc réalisé des entretiens semi-directifs répétés dans le temps afin d'aborder plusieurs aspects de leur paternité. Le premier entretien permettait d'appréhender l'entrée dans la paternité et la nature du lien conjugal. Par ce biais, nous avons identifié les unions multiples possibles, replaçant les enfants dans des devenirs pères singuliers. Par la suite, nous avons établi des ponts entre ce qu'ils vivaient avant d'être en institution puis à l'instant de l'entretien afin d'entrevoir les tensions et les logiques d'adaptions entre le vécu passé et la situation présente. Nous avons eu accès à un discours sur les pratiques. Enfin nous les avons interrogés sur leur ressenti en tant que père et ce que signifiait ce rôle pour eux. La répétition des entretiens a permis de revenir sur certains aspects et d'aller davantage dans le détail.

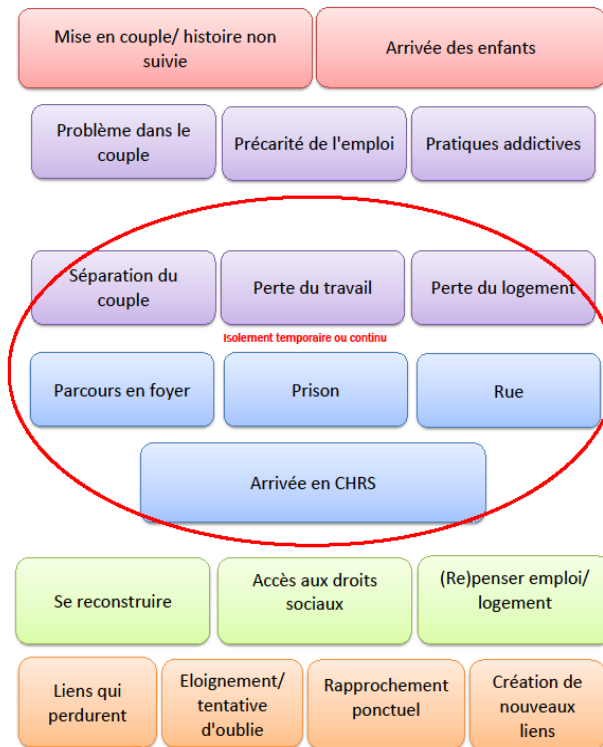
Les caractéristiques de mes enquêtés

Les hommes rencontrés ont en moyenne 48 ans, le plus jeune à 27 ans et le plus âgé de 64 ans. En moyenne ils ont eu leur premier enfant à 30 ans, le 1^{er} enfant est âgé en moyenne de 18 ans et le dernier de 10 ans. Ils ont donc des enfants relativement grands qu'ils ont eu bien avant leur arrivée en institution. La relation a souvent eu le temps de se dégrader pour les enfants les plus âgés. Par exemple 11 résidents sur 19 n'ont pas vu leur 1^{er} enfant depuis au moins 6 mois contre 8 pour le dernier.

Concernant leurs statuts conjugaux, seul 2 sont en relation (l'un a sa compagne au pays et l'autre vit maintenant dans un appartement relais), les 17 autres sont célibataires (séparés ou divorcés).

J'ai sur le schéma ci-dessous représenté les grands mouvements biographiques qui permettent de comprendre les trajectoires des résidents. Ce schéma n'a qu'une valeur de cadrage, nous n'irons pas davantage dans le détail.

Les grands mouvements biographiques en CHRS



Plan de la communication

Il existe un certain nombre d'obstacles à l'exercice de la paternité, sans en faire une liste exhaustive j'en citerai quelques-uns tels que les conflits familiaux, les problèmes d'addictions, les sentiments de dévalorisation et de mésestime de soi et une situation économique dégradée. J'ai choisi pour cette communication de m'appuyer sur ce dernier aspect. L'analyse des entretiens a montré la centralité de l'argent dans les discours. Notre constat est qu'au-delà de sa valeur matérielle, il est un enjeu relationnel et permet d'appréhender la conception du rôle de père. Notre exposé se composera en trois points : Dans un premier temps, **L'argent, la condition pour voir ses enfants**, où je décrirai avant tout les aspects matériels de la rencontre. Dans un second temps comment l'argent permet de **Faire plaisir, négocier et éduquer** ; puis dans un dernier temps je tenterai de comprendre dans quelle mesure **L'argent institue-t-il le père ?** en décrivant son aspect relationnel, puis j'ouvrirai la discussion sur le rôle de l'institution dans l'acquisition du rôle paternel.

L'argent, la condition pour voir ses enfants

Les aspects matériels nécessaires à la rencontre

Dans les deux centres d'hébergement, un appartement père-enfant est mis à la disposition des résidents après quelques évaluations de la relation pour veiller à la sécurité de l'enfant. J'ai pu constater grâce au calendrier que l'un d'eux était assez peu utilisé, tandis que l'autre l'était surtout du fait de son occupation par les femmes. Mes enquêtés étaient quant à eux sous représentés. Certains professionnel.le.s me rappelaient que les résidents avaient la chance

d'avoir ce dispositif et qu'ils ne tenaient qu'à eux de s'en saisir. Le désinvestissement de ce lieu met en lumière plusieurs aspects problématiques comme la honte d'emmener les enfants au foyer, des liens qui sont déjà trop distendus, les difficultés de créer une quotidienneté dans ce lieu et surtout les attentes des résidents quand ils rencontrent leurs enfants. Martial explique comment pour les pères divorcés "l'absence de quotidien partagé ébranle en outre l'évidence, la spontanéité et l'intimité des relations paternelles", de fait quand la visite a lieu, "il faut à tout prix la réussir"(2012, p. 110). Dans le discours des résidents l'argument premier pour voir ses enfants et sans même discuter la nature de la relation, était la nécessité d'avoir de l'argent.

Quand j'étais au CHRS, j'avais pas de sous, j'avais la honte de voir mes enfants. Quand je parlais avec l'assistante sociale, elle disait "prenez les enfants, emmenez-les dans un parc". Mais c'est pas seulement les emmener dans un parc, quand tu vas dans un parc avec les enfants, il faut un coca, il faut des bonbons. Pour des enfants, ils ne vont pas comprendre que vous n'avez pas d'argent, ils pensent que vous en avez si vous allez au parc. Quand vous êtes dans le parc, vous allez voir d'autres parents avec des enfants, ils ont des bonbons, des chocolats, ils ont ceci, cela et toi tu arrives avec tes enfants... Mais les enfants quand ils vont regarder, ils vont dire "nous aussi on veut". [Luzolo, 56 ans, séparé, 5 enfants (22 – 1 an)², en CHRS pendant 4 ans]

Comme l'assistante sociale citée dans cet extrait d'entretien, concentrée par les aspects avant tout relationnels du rôle de père, j'avais omis les besoins matériels que nécessite une rencontre. A la lecture d'un extrait d'entretien "c'est un luxe de riche de ne pas parler d'argent" issu de l'ouvrage *Le couple, l'amour et l'argent* de Henchoz (2008), la question de l'argent devient d'autant plus centrale que les pères rencontrés ont des moyens financiers limités. Les conceptions nouvelles de la paternité centrées sur le relationnel conduisent à nier cet aspect moins socialement valorisant de la rencontre. L'extrait d'entretien de Luzolo nous montre qu'elle ne peut exister à partir d'elle-même dénuée d'un support. La valeur matérielle de l'argent permet de soutenir l'aspect relationnel.

Dans notre cas l'argent devient nécessaire à la fois pour satisfaire des petits besoins et cacher la réalité socio-économique vécue par ces pères pour ne pas se distinguer des autres.

Renoncer quand on n'a pas

Cette nécessité d'avoir de l'argent conduit certains pères à différer la rencontre en l'absence de ressources. Tous mes enquêtés m'ont expliqué la nécessité d'avoir travail et logement pour maintenir ou réinvestir le lien père-enfant. Cette situation les place dans une position d'attente, un avenir suspendu par des conditions matérielles qu'ils jugent insatisfaisantes.

Certains pères préfèrent justifier leur absence par une situation socio-économique défavorable que de questionner un lien rompu, effrité ou encore un rôle qui ne souhaite pas investir et qu'ils n'ont jamais investis.

Les enquêtés qui maintiennent encore une relation, aussi fragile soit-elle ne conçoivent pas de voir les enfants sans un minimum financier. Pour passer outre cette situation ils doivent avoir des proches qui peuvent compenser leur défaillance (des parents qui leur permettent de voir les enfants chez eux ou une ex compagne compréhensive).

J'aime bien rencontrer mes enfants mais il faut avoir les moyens, je vais pas les voir si j'ai pas les moyens, enfin c'est pas question de moyens mais c'est bien d'avoir quelque chose parce que quand je vais les rencontrer j'ai pas de chez moi donc il faut qu'on soit dans un café, dans un bar ou manger dehors et je vais pas leur demander de dépenser leur argent et vu que je veux pas montrer que je suis dans la galère, que je suis dans cette situation-là, je préfère avoir de l'argent pour qu'ils gardent toujours une bonne image de moi. Je veux pas qu'ils me voient en foyer. [Driss, 56 ans, divorcé, 2 enfants (18-17ans), en CHRS depuis 6 ans]

² Age du premier et du dernier enfant

L'entretien de Driss montre l'impossibilité de passer au-delà de cette question financière. Il s'éloigne de ses enfants parce qu'il ne peut pas pourvoir à des besoins simples. En Acceptant de les rencontrer sans rien avoir à offrir il prendrait le risque de voir son image se dégrader. Dans ce cas l'argent apparait comme nécessaire pour recevoir une visite. Une des conditions pour en disposer dépend généralement du statut professionnel. Sans travail, l'individu se voit privé des principaux repères identitaires ; Pour les hommes des milieux populaires "le travail fait le bon père" (Jamouille, 2008, p. 152). L'article *Comment des pères en situation de pauvreté s'engagent-ils envers leur jeune enfant?* de Francine Allard et Lise Binet (2002) montre que l'absence d'emploi semble avoir des répercussions négatives plus grandes chez les pères que chez les mères. Le stress engendré par cette situation affecte plus fortement les pères à la fois car leur rôle de pourvoyeur est central mais nous pouvons aussi ajouter que la paternité est collective. Elle dépend de support relationnel (Mère, compagne, parents...) et matériel (jeu, repas, logement, emploi). Les rares ressources dont disposent les pères en CHRS permettent difficilement de surmonter le manque d'argent.

Faire plaisir, négocier et éduquer

L'argent est donc un des aspects déterminants à la rencontre du père et de son enfant. Il permet en effet aux pères d'assurer plusieurs rôles.

L'envie de faire plaisir

Au cours des rencontres, les pères offrent presque systématiquement un cadeau à leur enfant. Ils y trouvent beaucoup de plaisir ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils donnent aux mères (ils sont très peu nombreux à payer une pension alimentaire même informelle). Les différents sens donnés à l'argent renseignent sur les relations entre les membres de la famille. En donnant à l'enfant quelle qu'en soit la forme, l'emploi est direct et palpable. Les cadeaux ont une signification particulière car ils tiennent, modifient et renforcent la relation. Zelizer (2001) souligne qu'ils permettent d'identifier des liens sociaux.

La dernière fois que je les ai ramenés (*au centre*), on est allé au stade, on a joué au foot, on a fait la cuisine. On a fait un tour. On a mangé des glaces... Place de la république. On est allé chez Go Sport pour acheter des vêtements. Ils m'ont dit "on veut pas aller au marché, c'est pas bien, ça se déchire tout de suite." Ils veulent que de la marque [...] Je leur dit que la marque c'est cher dans un magasin. *Tu négocies avec eux ?* Oui. Je donne l'argent et ils mettent le reste, sinon je peux pas tout seul. Parce que... Je sais pas comment ça se passe mais je peux pas tout donner moi-même comme avant. Après si je paye pas le loyer ils (*les professionnel.le.s*) me font pas confiance, ils me donneront pas un appartement. Alors je l'ai expliqué comme ça à mes enfants. Je leur ai dit si je paye 75€, 100€, qu'est-ce qu'il me reste ? Je ne peux pas payer le loyer. Avec les cigarettes et... *Et ça ils ont compris ?* Oui, ils ont compris. *Tu t'es déjà endetté pour leur offrir quelque chose ?* Des fois je paye avec mon argent. Au lieu de payer le loyer je paye... *Parce que c'est plus important ?* Parce que quand je vais avec eux, ça fait plaisir. C'est ça l'essentiel. [Djamil, 48 ans, séparé, 3 enfants (19-12 ans), en CHRS depuis 9 ans]

L'entretien de Djamil montre la difficulté de refuser de faire un cadeau : ce dernier a un aspect valorisant et agréable mais le place dans une situation financière délicate. Il tente d'être dans la négociation (aspect que nous verrons un peu plus loin dans notre argumentation) tout en prenant des risques comme de ne pas payer son loyer pour faire plaisir. De la même manière que certains pères préfèrent donner aux enfants plutôt qu'aux mères, il y a une priorisation de l'usage de l'argent. Payer son loyer ne procure certainement pas la même valorisation mais surtout il ne crée pas ce plaisir dont parle Djamil.

Quelles sont les raisons de donner : elles sont généralement "la reconnaissance, le plaisir de donner (qui provient de différents sentiments incluant le plaisir de l'autre), l'amour de l'autre" (Godbout et Charbonneau, 2009) mais donner rétablit aussi l'estime de soi et le sentiment d'utilité. Un autre aspect apparaît comme important, celui du dédommagement. Le cas de Djamil est assez significatif. Après avoir perdu son travail, sa compagne décide de le mettre dehors, il tombe progressivement dans le crack puis après quelques mois dans la rue, il se retrouve en foyer. Pendant trois ans il ne voit pas ses enfants suite à une décision du juge qu'il considère insatisfaisante (une visite tous les quinze jours), du conflit avec son ex compagne et à ses prises de stupéfiants. Offrir des cadeaux est une tentative de se faire pardonner. Certains pères tentent de compenser leur défaillance par ce moyen, là où les échanger ne semblent pas suffisants. En l'absence d'argent, on peut se demander dans quelle mesure reprendront-ils les liens ? N'est-ce pas une première étape qui leur apportent un support concret, le dédommagement rétablissant des liens moins asymétriques.

L'argent, un moyen d'éduquer

L'entretien précédant de Djamil montre l'importance de la négociation avec les enfants. Il tente à la fois d'établir avec eux le montant de son don tout en les responsabilisant au prix des choses par leur participation à l'achat. Cette situation de compromis permet d'engager un échange et une certaine souplesse dans la relation. La négociation n'est pas un travail de persuasion, mais un échange de concessions.

Quand vous vous voyez avec ton fils ça se passe comment ? On discute, on va manger quelque chose, je donne un peu d'argent même si c'est la merde mais c'est aussi pour qu'il ne fasse pas de connerie [...].

Et alors vous faites quoi dans l'appartement (père-enfant) ? Moi je cuisine, elle (*sa fille*), elle me lave les légumes comme une dame, elle me raconte des histoires, on va au stade. Elle me dit qu'elle veut une pizza et des fois elle veut une robe, des baskets... Les enfants sont comme ça à l'école y a une collection, ils la veulent. Des fois je me mets dans l'embarras pour donner de l'argent, je paye pas le loyer [...]. Elle (*la mère*) ne leur donne rien. Quand ils me demandent de l'argent c'est qu'elle ne donne pas assez. Je n'aime pas le voir mal habillé à 17 ans. Soit il va tout droit, soit il va voir des dealers pour essayer d'avoir de l'argent. Moi j'aime pas l'argent facile. Pour moi elle ne pense pas, elle pense tout de suite mais pas à l'avenir. [Djamil, 48 ans, séparé, 3 enfants (19-12 ans), en CHRIS depuis 9 ans]

Dans ce second extrait, Djamil décrit ce qu'il fait avec sa fille, très rapidement la question des achats revient dans son discours. L'argent est tellement central qu'il laisse une place restreinte à d'autres aspects. Il explique par la suite les raisons du don d'argent à son fils qui selon lui permet d'enrayer un possible comportement délictueux. Le besoin n'ont satisfait créerait une frustration qui serait comblé en volant ou dealant. L'article de Delcroix (1999) sur les parents de cités nous montre que certaines mères réfléchissent longuement aux arbitrages qu'elles doivent faire entre les différents biens (économiques, d'usages ou d'utilité pour les enfants). Malgré le manque d'argent, elles connaissent les dangers des trop longues frustrations qui conduirait à un sentiment d'injustice crée par le décalage "entre désirs de consommation (créés, entretenus, magnifiés par la publicité) et les possibilités concrètes de les réaliser" et ainsi "interviennent juste avant pour désamorcer le danger" (Delcroix, 1999, p. 102).

Les pères, par le biais d'un cadeau ou d'argent adoptent une position d'autorité et un statut de pourvoyeur qui leur permettent d'avoir un poids dans les négociations. Nous pourrions finalement parler de matérialité du care pour décrire le support matériel - au sens économique – comme l'un des composants pour s'occuper d'un enfant et en maintenir la relation.

L'argent institue-t-il le père ?

Solidifier l'amour

Au cours d'un entretien en prison un détenu m'avait dit : *"l'argent c'est le nerf de la guerre, c'est l'argent qui solidifie l'amour"*. Grâce à son rôle de pourvoyeur, selon lui il gagnait *"son pass de père"*. De ce point de vu, l'argent détiendrait une valeur à la fois symbolique et d'expression du sentiment affectif (Henchoz, 2008, p. 45). Cette conception récente est encore souvent remise en question. Les auteurs qui ont développé une position des "mondes antagonistes" (Zelizer, 2001, p. 127) soutiennent que le don est lié au privé et l'argent au public. Ce dernier ne pourrait être "considéré comme un média émotionnel et relationnel" (Henchoz, 2008, p. 181). Je me positionnerai davantage selon les perspectives des deux auteures sus-citées selon lesquelles l'argent permet à la fois de soutenir l'amour, créer du lien, initier un échange et avoir une réponse de l'autre. A travers les entretiens, j'ai pu constater que l'argent au-delà de sa valeur d'usage et d'échange a aussi une valeur de lien (Godbout et Caillé, 1992). L'argent seul n'a de sens que grâce à celui accordé par son donneur/usager. Zelizer (2005) montre que "la circulation de l'argent dans la sphère intime crée, symbolise et affirme les relations entre les partenaires" et finalement contribue à la cohésion sociale.

Pour illustrer notre propos appuyons-nous sur un dernier entretien.

Que faut-il faire pour que tu te sentes père ? Pour être un père faut travailler, faut que tu t'occupes de tes enfants, faut les cadrer pour qu'ils te respectent. C'est pas évident de cadrer faut avoir un petit boulot, ça te donne du poids. C'est le travail qui te permet d'assumer. Si tu travailles même si c'est pour 1 heure ça te fait du bien, si tu travailles pas y a pas de soucis si tu es seul, là d'accord mais sinon non, y a beaucoup de choses à payer, le transport, l'école, même si c'est envoyer un peu, les beaux-parents ils se disent que tu envoies quand tu as et quand tu n'as pas ils comprennent. Quand tu travailles tu envoies. C'est le travail qui te permet d'assurer ton rôle de père, tu peux être à l'aise et les enfants aussi. S'ils te demandent 20 euros et que tu n'as pas comment tu fais? *Et l'amour, ça ne suffit pas ?* Oui mais moi je pense d'abord au travail. Si tu as le travail tu peux tout avoir, ça te donne le cadre. [Kouamé, 51 ans, veuf, 5 enfants (24-8 ans), en CHRS depuis 7 ans]

J'ai évoqué précédemment l'importance pour les hommes d'avoir un travail. Il procure à la fois un statut et des ressources financières et relationnelles. Pour Kouamé le travail rend possible l'exercice de sa paternité. Sans parler directement d'amour il explique qu'il n'est ni suffisant ni prioritaire. L'argent quant à lui récompense le travail fournis qui est ensuite redistribué au gré des besoins ; il cohabite avec l'intimité au point même de l'entretenir. Il est une forme de transaction à l'intérieur de la relation (Zelizer, 2005). Coe (2011) posait la question de qu'est-ce que l'amour ? L'argent loin d'être en contradiction avec ce sentiment, le nourrit, le renforce et permet de mettre en lumière les différents aspects qui le constitue.

Le travail, l'argent et l'institution

Pour que l'argent puisse solidifier l'amour encore faut-il en avoir. Les situations financières fragiles des résidents favorisent des tensions statutaires et relationnelles. En centre d'hébergement, j'ai pu constater que le travail apporte une dignité sociale. Valorisé par l'institution – mais aussi plus généralement dans notre société - il permet d'obtenir de l'argent, d'accéder à un logement et assurer un rôle de pourvoyeur. Le travail devient la condition nécessaire et préalable. Les entretiens réalisés avec ces pères montrent la place centrale de l'argent pour acquérir un rôle paternel ; les autres aspects (éducatifs, affectifs...) arrivent dans un second temps voire sont très peu abordés. La question est de savoir si les résidents qui abordent davantage ces aspects associés aux "nouveaux pères" sont aussi ceux qui ont le moins de difficultés financières et sociales.

Dans notre première partie j'ai évoqué la nécessité d'avoir de l'argent pour rencontrer ses enfants. En déplaçant mon regard sur la prison, le constat est un peu différent. Les visites père-

enfant dépendent avant tout de l'engagement familial. Si le travail conforte le rôle parental des pères résidents, ce n'est pas nécessairement le cas pour les détenus. Certains travaillent en prison ou ont travaillé avant mais ne mettent pas en avant cet argument comme condition de la rencontre. L'argent n'est pas exclusivement associé au travail au sens légal du terme, le lien entre les deux est donc moins systématique. L'enjeu pour certains détenus sera justement de les réassocier à la sortie.

Les institutions jouent aussi un rôle dans la perception de la paternité par ces hommes. En centre d'hébergement, la reconstruction des résidents (une des phases que nous avons identifiées dans notre schéma) ne passe pas nécessairement et prioritairement par le rétablissement des liens familiaux. L'explication réside par l'état de ces liens, souvent détruits, violents, conflictuels. Les professionnel.le.s priorisent leurs démarches: accès aux droits, recherche d'un travail puis obtention d'un logement. Le principe de réalité les conduit à traiter ce qu'ils maîtrisent le mieux. Le souci de protéger l'intimité des résidents les amène à aborder la question des liens familiaux en termes de volonté ; Maintenir ou renouer doit avant tout être une envie personnelle. Cette conception peut renforcer le discours des résidents sur l'importance du rôle de père pourvoyeur. Il n'y a pas d'injonction aux liens en CHRS.

En prison, la question des liens familiaux est ambivalente. Si elle n'est pas directement traitée par les professionnel.le.s, un décret de 2013³ souligne qu'« en vue de faciliter le reclassement familial des détenus à leur libération, il doit être particulièrement veillé au maintien et à l'amélioration de leurs relations avec leurs proches, pour autant que celles-ci paraissent souhaitables dans l'intérêt des uns et des autres. » Les politiques carcérales considèrent les liens familiaux comme un des facteurs de réinsertion des détenus, reconnaissant les effets désocialisant de la prison. De fait l'institution va organiser les visites et les régler.

D'un côté les hommes en CHRS se retrouvent souvent en institution car ils ont connu des trajectoires chaotiques et des liens brisés ou discontinus qui ne leur permettent pas de pallier ces fragilités (Dietrich-Ragon, 2015, p. 307), de l'autre les détenus peuvent connaître une accentuation de l'éloignement familial. Nous pouvons faire l'hypothèse que dans les centres d'hébergement les résidents ont déjà "touché le fond", l'objectif est de les aider à aller mieux alors qu'en prison il faut davantage palier les effets de l'institution elle-même.

Pour revenir aux centres d'hébergement, un dernier point me semble important pour montrer les effets de l'institution sur la définition de la paternité et ses conditions d'exercices. Aucun des hommes dont les liens se sont distendus depuis des années n'exprime un renoncement franc. Ils conditionnent la reprise de la relation à l'acquisition d'un travail et d'un logement. Ce n'est pas certain qu'en y accédant ils réinvestiront ce lien. On peut se demander dans quelle mesure il est possible d'exprimer le refus de revoir ses enfants à une chercheuse qui s'intéresse à la paternité. C'est une question que l'on peut se poser mais je fais aussi l'hypothèse que cette institution conduit à une réaffirmation de la norme du père pourvoyeur. Les résidents, en dépit de la relation vécue, placent le travail et de fait l'argent comme une des conditions nécessaires à leur paternité mais rien n'affirme qu'en possession de ces ressources ils reprendront contact. Même lorsque qu'il n'y a pas de volonté de renouer, l'importance du travail et du rôle de pourvoyeur sont centraux.

Conclusion

³ Article D402 abrogé par Décret n°2013-368 du 30 avril 2013 - art. 2

Comme le dit Jamouille, les pères en situation de précarité "ne sont pas préparés aux fonctionnements sensibles et relationnels des paternités contemporaines. Ils ont peu d'expérience des relations directes avec l'enfant, du dialogue et de la négociation" (2008, p. 189). Ils trouvent difficilement une place dans la vie de leurs enfants. Les espaces de rencontres sont quant à eux restreints et les relations tendent même à se raréfier.

Mes terrains m'ont montré que la paternité est une toile composée de multiples fils reliés entre eux. Elle se vit collectivement grâce à la mère des enfants, la famille, l'état, l'institution. Le cas des hommes en centre d'hébergement montre la difficulté d'assumer ce rôle quand les ressources sont rares (absence de travail et de logement, réseau restreint...).

Ces hommes sont donc pris dans des tensions multiples que l'argent nous permet de saisir. Il est à la fois un frein dans la relation quand il manque tout en étant un soutien relationnel.

Bibliographie

ALLARD Francine, **BINET** Lise, 2002, *Comment des pères en situation de pauvreté s'engagent-ils envers leur jeune enfant ? : étude exploratoire qualitative*, Beauport, Régie régionale de la santé et des services de Québec, Direction de santé publique, 55 p.

COE Cati, 2011, « What is Love? The Materiality of Care in Ghanaian Transnational Families: The materiality of care in Ghana », *International Migration*, 49(6), p. 7-24.

DELCROIX Catherine, 1999, « Les parents des cités: la prévention familiale des risques encourus par les enfants », *Les Annales de la recherche urbaine*, 83, p. 97-107.

DIETRICH-RAGON Pascale, 2015, « L'entourage des personnes en situation de précarité résidentielle », *Revue française de sociologie*, 56(2), p. 301-330.

GODBOUT Jacques, **CAILLÉ** Alain, 1992, *L'esprit du don*, La découverte Paris.

GODBOUT Jacques, **CHARBONNEAU** Jeanne, 2009, *La circulation du don dans la parenté*, Montréal, INRS-Urbanisation, Institut national de la recherche scientifique, 252 p.

HENCHOZ Caroline, 2008, *Le couple, l'amour et l'argent : La construction conjugale des dimensions économiques de la relation amoureuse*, Paris, Editions L'Harmattan, 264 p.

JAMOUILLE Pascale, 2008, *Des hommes sur le fil, la construction de l'identité masculine*, La Découverte, 292 p.

MARTIAL Agnès, 2002, « L'argent dans les familles recomposées après divorce », *Dossiers d'études. Allocations Familiales*, Dossier 29, CAF.

MARTIAL Agnès, 2012, « Paternités contemporaines et nouvelles trajectoires familiales », *Ethnologie française*, 42(1), p. 105-116.

ZELIZER Viviana, 2001, « Transactions intimes », *Genèses*, 42(1), p. 121.

ZELIZER Viviana, 2005, « Intimité et économie », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, 45, p. 13-28.